



Exoneration taxation residence principale

Par **systemed**, le **27/01/2014 à 17:51**

bonjour rnrna tout les specialistes sur la question rnrnpour l exoneration totale de taxation de la plus value pour cession de l habitation principale ils viennent de sortir une nouvelle RESTRICTION a la quelle je ne" comprend rienrnils disentATTENTION AU DELAI ETRE LA MISE EN VENTE ET LA VENTE rnrnREDUITE A un AN???????rnrnmerci de vos reponsesrnrnsystème d

Par **Lag0**, le **27/01/2014 à 18:47**

Bonjour,rnCe délai d'un an, c'est dans le cas où vous déménagez avant d'avoir vendu votre résidence principale. Vous devez vendre avant un an après avoir déménagé, sinon, ce n'est plus considéré comme la vente de la résidence principale.

Par **systemed**, le **27/01/2014 à 18:52**

OK OK MERCI LAGOrnrnpour ces infos forts utilesrnrnsystemed